



**HAL**  
open science

# Le monachisme féminin dans l'Europe méridionale au Moyen Age. Introduction

Isabelle Réal

► **To cite this version:**

Isabelle Réal. Le monachisme féminin dans l'Europe méridionale au Moyen Age. Introduction. *Annales du Midi: revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 2021, Le monachisme féminin dans l'Europe méridionale au Moyen Âge, 133 (315-316), pp.295-309. halshs-04410927

**HAL Id: halshs-04410927**

**<https://shs.hal.science/halshs-04410927>**

Submitted on 22 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## INTRODUCTION

---

En 1988, paraissaient les actes de Fanjeaux sur *La femme dans la vie religieuse du Languedoc (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)* qui témoignaient de l'intérêt naissant chez les chercheurs français pour une histoire des femmes dans l'Église, en l'occurrence celles du Midi<sup>1</sup>. La même année se tenait à Poitiers le colloque du CERCOR qui dressait un vaste panorama sur *Les religieuses dans le cloître et dans le monde des origines à nos jours*<sup>2</sup>. Les femmes, y compris les moniales, étaient enfin devenues un objet d'étude pour les médiévistes<sup>3</sup>. Depuis lors, de très nombreux travaux – thèses, colloques, ouvrages collectifs – n'ont cessé d'enrichir ce champ de recherche<sup>4</sup>. Trois décennies

---

\*isabelle.real@univ-tlse2.fr. Département d'histoire – UFR HAA, université Toulouse-Jean Jaurès, 5 allée Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex 9.

1. *La femme dans la vie religieuse du Languedoc (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, Privat, 1988 (Cahiers de Fanjeaux, 23).
2. BOUTER (N.) (dir.), *Les religieuses dans le cloître et dans le monde des origines à nos jours*, 2<sup>e</sup> colloque du CERCOR (Centre européen de recherches sur les congrégations et les ordres religieux), Poitiers, 29 septembre-2 octobre 1988, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1995.
3. Rappelons que le pionnier parmi les médiévistes français fut Michel Parisse, auteur d'une première synthèse sur le sujet : *Les nonnes au Moyen Âge*, Le Puy, Christine Bonneton, 1983. Au même moment, aux États-Unis : NICHOLS (J. A.) et SHANK (L. T.), *Medieval Religious Women, I: Distant Echoes*, Kalamazoo, Cistercian Publications, 1984. La recherche anglo-saxonne a été depuis lors très en pointe sur le sujet, s'appuyant d'emblée sur une approche genrée. En France, quelques grands historiens ont ouvert la voie : parmi eux, citons Paulette L'Hermite-Leclercq, Michel Lauwers, Jacques Dalarun (références bibliographiques dans les notes *infra*).
4. Il est impossible de citer ici tous les travaux. Pour le haut Moyen Âge, on trouvera les références historiographiques récentes dans HELVÉTIUS (A.-M.), « Le monachisme féminin en Occident de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge », dans *Monachesimi d'Oriente e d'Occidente nell'alto Medioevo*, Spolète (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 64), 2017, vol. I, p. 193-233. Parmi les thèses et synthèses les plus récentes : DUVAL (S.), « *Comme des anges sur terre* ». *Les moniales dominicaines et les débuts de la réforme observante*, Rome, École française de Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, n° 366, 2015. VERPEAUX (N.), *Des religieuses, les pieds sur terre et la tête dans le Ciel : Saint-Andoche et Saint-Jean-le-Grand d'Autun au Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2016. VANDERPUTTEN (S.), *Dark Age Nunneries. The Ambiguous Identity of Female Monasticism, 800-1050*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2018. VENARDE (B. L.), *Women's Monasticism and Medieval*

**Isabelle Réal** est maîtresse de conférences en histoire médiévale à l'université Toulouse-Jean Jaurès et membre de l'UMR Framespa (équipe Terrae). Ses recherches portent sur les questions de la parenté et du genre au haut Moyen Âge, qu'elle explore en particulier à travers les sources hagiographiques. Ses travaux l'ont ainsi conduite à s'intéresser au monachisme féminin dans le monde franc du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle.

après la parution du volume de Fanjeaux, il paraissait donc intéressant de faire le point de nos connaissances sur le monachisme féminin dans le Midi médiéval<sup>5</sup>. Ce fut l'objet des journées d'étude organisées les 4 et 5 avril 2019 qui venaient clôturer le séminaire annuel de l'équipe Terrae consacré à la question des monastères et de l'espace dans l'Europe méridionale au Moyen Âge<sup>6</sup>. Le dossier que nous présentons ici rassemble neuf des communications données lors de cette rencontre. Nous ne saurions assez remercier le comité de rédaction des *Annales du Midi* d'avoir accueilli favorablement cette publication.

### Le monachisme féminin au prisme du genre

On ne peut comprendre le monachisme féminin sans le replacer dans le cadre de l'histoire monastique en général dont il est partie prenante, au même titre que son homologue masculin, même si l'historiographie tend à le présenter souvent comme une « annexe » de ce dernier, secondaire et minoritaire<sup>7</sup>. Pour autant, seule une approche genrée, consistant à comparer pour chaque aspect étudié le traitement entre les deux sexes, permet de cerner de plus près ses spécificités. C'est en effet sous l'angle du genre que les historiens ont ouvert depuis une trentaine d'années de fructueuses pistes de recherche dans ce domaine<sup>8</sup>.

En abordant la place des femmes dans l'Église, les médiévistes se sont d'abord interrogés sur la façon dont les clercs du Moyen Âge avaient défini la nature féminine<sup>9</sup>, et partant, comment ils utilisèrent ces arguments pour mieux justifier l'interdiction

---

*Society. Nunneries in France and England, 800-1225*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2018. Parmi les nombreux ouvrages collectifs, signalons : HAMBURGER (J.-F.), MARTI (S.) (dir.), *Crown and Veil: Female Monasticism from the Fifth to the Fifteenth Centuries*, New York, Columbia University Press, 2008. MELVILLE (G.) et MÜLLER (A.) (dir.), *Female Vita Religiosa between Late Antiquity and High Middle Ages, Structures, Developments and Spatial Contexts*, Berlin-Münster, Lit Verlag, 2011. BURTON (J.) et STÖBER (K.) (dir.), *Women in the Medieval Monastic World*, Turnhout, Brepols, 2015.

5. Un Midi non plus limité au seul Languedoc des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, mais élargi à un espace méridional plus vaste, celui du sud de l'Europe – France, Espagne et Italie comprise –, et à un temps plus long allant du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.
6. Ces journées d'étude sur *Le monachisme féminin dans l'Europe méridionale au Moyen Âge* se sont tenues les 4 et 5 avril 2019 à Toulouse, à la Bibliothèque d'études méridionales, coordonnées au sein de l'équipe Terrae (équipe mixte de médiévistes des laboratoires Framespa et Traces) par Florian Gallon, Yoan Mattalia et Isabelle Réal.
7. « La vie monastique masculine et la vie monastique féminine ne doivent être conçues ni de manière isolée, ni dans un rapport de dépendance de la seconde à l'égard de la première, mais en dialectique l'une avec l'autre, comme les deux versants d'un même phénomène. » DALARUN (J.), « Monachisme féminin », dans *Modèle monastique. Un laboratoire de la modernité*, Paris, CNRS éditions, 2019, p. 75.
8. DUVAL (S.), « Pour une relecture de la vie religieuse féminine chrétienne en Occident à la fin du Moyen Âge », dans *Italie et Méditerranée modernes et contemporaines, Mélanges de l'École française de Rome*, n° 128-2, 2016 : <https://doi.org/10.4000/mefrim.2579>
9. DALARUN (J.), « Regards de clercs », dans DUBY (G.) et PERROT (M.) (dir.), *Histoire des femmes*, t. 2, *Le Moyen Âge*, Paris, Plon, 1990, p. 31-54. KLAPISCH-ZÜBER (C.), « Masculin/Féminin », dans LE GOFF (J.), SCHMITT (J.-C.) (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 655-668.

faite aux femmes d'exercer les fonctions sacerdotales, ce que la réforme grégorienne entérina définitivement<sup>10</sup>. L'un des arguments avancés portait sur le corps féminin, jugé impur, faible et dangereux, et qu'il fallait par conséquent contrôler<sup>11</sup>. Le moyen suprême d'y parvenir proposé par les Pères de l'Église fut la virginité, qu'ils présentèrent comme le modèle idéal pour les femmes désireuses d'atteindre le salut, alors même que pour les hommes il n'était question que de chasteté<sup>12</sup>. Cet idéal de virginité poussé à l'extrême revenait à proposer à des êtres d'exception un « genre sans sexe », comparable à celui des anges<sup>13</sup>, ce qui a fait dire à certains médiévistes américains que le monachisme aurait été conçu à l'origine selon un modèle « non généré », englobant tous ceux, hommes ou femmes, qui, ayant renoncé à leur sexualité et vivant selon les mêmes principes, auraient ainsi formé un « troisième genre » distinct des chrétiens restés dans le siècle<sup>14</sup>. Mais cette théorie séduisante ne résiste pas longtemps à l'analyse comparative des critères exigés pour atteindre la sainteté ou même la perfection monastique. Considérant qu'il est plus difficile pour les femmes de dompter leurs pulsions sensuelles, celles qui y parviennent, les vierges consacrées, doivent faire preuve d'un courage supérieur, qualifié de « viril », et, de femmes fragiles qu'elles sont par nature, se conduire *viriliter*, c'est-à-dire « comme des hommes » ; ainsi, dans le cas de cette *virgo* devenue *virago*, le genre dominant reste bien le masculin<sup>15</sup>. Dès les origines, l'Église a en effet cherché à marquer clairement la différence des sexes.

- 
10. Remarquables synthèses dans LAUWERS (M.), « L'institution et le genre. À propos de l'accès des femmes au sacré dans l'Occident médiéval », *Femmes et religions, Clío. Histoire, femmes et sociétés*, n° 2, 1995, p. 279-317 : <https://clio.revues.org/497> ; et de L'HERMITE-LECLERCQ (P.), « Les femmes dans la vie religieuse au Moyen Âge. Un bref bilan historiographique », *Clío. Histoire, femmes et sociétés*, n° 8, 1998 : <http://clio.revues.org/1332>. Id., *L'Église et les femmes dans l'Occident chrétien des origines à la fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 1998. MUSCHIOL (G.), « Men, women, and liturgical practice in the Early Medieval West », dans BRUBAKER (L.), SMITH (J. M. H.) (dir.), *Gender in the Early Medieval World. East and West, 300-900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 198-217.
11. DALARUN (J.), « Ève, Marie ou Madeleine? La dignité du corps féminin dans l'hagiographie médiévale », *Médiévales*, vol. 8, 1985, p. 18-32.
12. BROWN (P.), *Le renoncement à la chair. Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, Paris, Gallimard, 1995.
13. HELVETIUS (A.-M.), « Le sexe des anges », dans RIOT-SARCEY (M.) (dir.), *De la différence des sexes. Le genre en Histoire*, Paris, Bibliothèque historique Larousse, 2010, p. 101-130 et 246-251.
14. McNAMARA (J.-A.), « Chastity as a third gender in the history and hagiography of Gregory of Tours », dans MITCHELL (K.) et WOOD (I.) (dir.), *The World of Gregory of Tours*, Leiden, Brill, 2002, p. 199-209. MURRAY (J.), « One flesh, two sexes, three genders? », dans BITEL (L.) et LIFSHITZ (F.) (dir.), *Gender and Christianity in Medieval Europe. New Perspectives*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008, p. 34-51. DIEM (A.), « The gender of the religious life: Wo/men and the invention of the monasticism », dans BENNET (J. M.) et MAZZO KARRAS (R.) (dir.), *Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 432-446. Ainsi que l'historienne israélienne, PANCER (N.), « Au-delà du sexe et du genre. L'indifférenciation des sexes en milieu monastique (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles) », *Revue de l'histoire des religions*, t. 219, n° 3, 2002, p. 299-323.
15. HELVETIUS (A.-M.), « *Virgo* et *virago* : réflexions sur le pouvoir du voile consacré d'après les sources hagiographiques de la Gaule du Nord », dans LEBECQ (S.), DIERKENS (A.), LE JAN (R.), SANSTERRE (J.-M.) (dir.), *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, Lille, Centre de recherche sur l'histoire de l'Europe du Nord-Ouest, 1999, p. 189-203.

En donnant par exemple aux vierges consacrées le statut officiel « d'épouses du Christ », elle les maintient symboliquement dans leur condition féminine, forcément subordonnée au pouvoir masculin<sup>16</sup>. C'est donc bien le clivage du genre qui est ici déterminant dans l'accès au sacré et aux fonctions qui lui sont associées. La place des femmes dans l'institution ecclésiale se fonde dès lors sur une inégalité originelle<sup>17</sup>.

C'est par ailleurs leur fragilité « naturelle » qui va également servir d'argument pour justifier la nécessité de protéger les moniales (à la fois contre leurs propres tentations et contre les agressions masculines) par une clôture plus rigoureuse que celle des moines, qui peut aller jusqu'à un enfermement total. Cette idée est apparue précocement, dès le IV<sup>e</sup> siècle en Orient, et se diffuse au V<sup>e</sup> en Occident alors que les monastères féminins commencent à apparaître. Elle est au cœur de la première règle occidentale écrite au début du VI<sup>e</sup> siècle pour les femmes, celle de Césaire d'Arles (502-542) qui fait de la clôture perpétuelle « son alpha et son oméga »<sup>18</sup>, car elle seule garantit à ses yeux l'intégrité des vierges et donc la pureté de leurs prières. Le modèle gagne du terrain au fil des siècles, devient un idéal à atteindre, un état nécessaire rappelé à chaque réforme et appliqué par les ordres nouveaux, jusqu'à la bulle *Periculoso* promulguée en 1298 par Boniface VIII qui en fait la règle absolue<sup>19</sup>. Or, même si son impact est au départ limité, car la stricte clôture est jugée inapplicable en pratique, le principe gagne progressivement l'adhésion de la société<sup>20</sup>.

Pour autant, il ne faudrait pas non plus réduire la vie religieuse des femmes au seul modèle cénobitique. Certes, l'historiographie traditionnelle, fortement influencée par le modèle bénédictin, donne à croire que le monachisme est forcément communautaire, et ce depuis les origines, considérant comme marginales, voire non monastiques,

16. KNIBIEHLER (Y.), *La virginité féminine. Mythes, fantasmes, émancipation*, Paris, Odile Jacob, 2012, p. 70-75.

17. DUVAL (S.), « Pour une relecture de la vie religieuse féminine chrétienne », art. cit.

18. DEFLOU-LECA (N.), « Césaire d'Arles et le monachisme féminin », dans HEIJMANS (M.) et OZOLINE (A.) (dir.), *Autour des reliques de saint Césaire d'Arles, Actes du colloque pour le 1500<sup>e</sup> anniversaire de la remise du pallium à saint Césaire d'Arles par le pape Symmaque (513) (Arles octobre 2013)*, Arles, Les amis de Saint-Trophime, 2018, p. 57-64.

19. SHULENBURG (J. T.), « Strict active enclosure and its effects on the female monastic experience, 500-1100 », dans NICHOLS (J. A.) et SHANK (L. T.) (dir.), *Medieval Religious Women, op. cit.*, p. 51-86. HEULLANT-DONAT (I.), CLAUSTRE (J.), LUSSET (É.) et BRETSCHEIDER (F.) (dir.), *Enfermements III. Le genre enfermé. Hommes et femmes en milieux clos (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017 : voir en particulier l'excellente introduction, p. 13-29. VANDERPUTTEN (S.), « Un espace sacré au féminin ? Principes et réalités de la clôture des religieuses aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles », dans ANDENNA (G.), D'ACUNTO (N.) et FILIPPINI (E.) (dir.), *Spazio e mobilità nella « Societas Christiana » : spazio, identità, alterità (secoli X-XIII). Atti del Convegno internazionale, Brescia, 17-19 settembre 2015*, Milan, Vita e Pensiero, 2017 (Le Settimane internazionali della Mendola, nuova serie 5), p. 125-140.

20. MAKOWSKI (E.), « L'enfermement des moniales au Moyen Âge. Débats autour de l'application de la décrétale *Periculoso* », dans HEULLANT-DONAT (I.), CLAUSTRE (J.), LUSSET (É.) (dir.), *Enfermements I. Le cloître et la prison, VI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 107-118. DUVAL (S.), « De la réclusion volontaire. L'enfermement des religieuses entre Moyen Âge et époque moderne », dans HEULLANT-DONAT (I.) et coll. (dir.), *Enfermements III, op. cit.*, p. 53-70.

d'autres formes d'ascèse. Or, tout au long du Moyen Âge, plusieurs modes de vie consacrée ont coexisté, particulièrement chez les femmes. Dans les premiers siècles du monachisme, une grande partie d'entre elles, que les textes appellent *famulae Dei*, *Deo devotae*, *sacratae Deo puellae*, etc., vivent chez elles et non au monastère. Cette pratique, plus difficile à saisir dans les sources, est sans doute sous-estimée par l'historiographie, malgré quelques travaux récents<sup>21</sup>. Les capitulaires carolingiens ont tenté de l'interdire en obligeant ces femmes à vivre en communauté, mais leur présence sporadique dans les textes montre qu'il y en a toujours aux siècles suivants, souvent installées à proximité d'une communauté masculine<sup>22</sup>. À partir du XII<sup>e</sup> siècle, alors même que le nombre de monastères féminins se multiplie, certaines femmes font le choix de se consacrer à Dieu par d'autres moyens : c'est le cas des recluses, très nombreuses à cette époque<sup>23</sup>, mais aussi de ces « *mulieres religiosae* », appelées, selon les régions, béguines, humiliées, pénitentes, papelardes, tertiaires, *beatas*, qui vivent seules ou en petits groupes, n'obéissent à aucune règle et échappent à tout cadre institutionnel<sup>24</sup>. L'Église ne pouvant tolérer une telle situation qui remettait en cause l'ordre social établi par ses soins, en particulier la séparation entre laïcs et clercs, chercha dès le XIII<sup>e</sup> siècle à reprendre la situation en main en obligeant ces femmes à se regrouper, à suivre une règle et à se soumettre à l'autorité cléricale, mais elle ne réussit jamais à supprimer complètement ces pratiques<sup>25</sup>.

- 
21. MAGNANI (E.), « La vie consacrée des femmes et l'ascétisme domestique : normes, liturgies, pratiques (fin IV<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle) », *Revue Mabillon*, t. 29, 2018, p. 5-25 ; ID., « Female House Ascetics from the Fourth to the Twelfth Century », dans BEACH (A. I.) et COCHELIN (I.) (dir.), *The Cambridge History of Medieval Western Monasticism in the Latin West*, volume I : *Origins to the Eleventh Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, p. 213-231 ; ID., « La vie consacrée en Provence autour de l'an mil : moniales, *Deo devotae*, moines et clercs », dans GUILLERÉ (C.), POISSON (J.-M.), RIPART (L.), DUCOURTHIAL (C.) (dir.), *Le royaume de Bourgogne autour de l'an mil*, Chambéry, université de Savoie, 2008, p. 93-110 ; MONTENEGRO VALENTÍN (J.) et DEL CASTILLO (A.), « Las viudas consagradas en la Iglesia occidental y su pervivencia en la península Ibérica : un ejemplo de continuidad », *Studia monastica*, n° 53, 2011, p. 337-361 ; COSTA BADIA (X.), « La religiositat femenina no reglada als comtats catalans des segles IX i X : una aproximació territorial i a les seves relacions en xarxa », *Summa*, n° 15, 2020, p. 35-54.
22. MAGNOU-NORTIER (É.), « Formes féminines de vie consacrée dans les pays du Midi jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle », dans *La femme dans la vie religieuse du Languedoc, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 193-216.
23. L'HERMITE-LECLERCQ (P.), « Reclus et recluses dans le Sud-Ouest de la France », *La femme dans la vie religieuse du Languedoc*, op. cit., p. 281-298 ; ID., « Reclusion in the Middle Ages », dans BEACH (A. I.) et COCHELIN (I.) (dir.), *The Cambridge History of Medieval Western Monasticism in the Latin West*, volume II : *The High and Late Middle Ages*, op. cit., p. 747-765 ; CAVERO DOMÍNGUEZ (G.), *Inclusa intra parietes. La reclusión voluntaria en la España medieval*, Toulouse, Méridiennes, 2010.
24. Cette question fait l'objet d'un programme de recherche en cours (2022-2026) dans le cadre de l'École française de Rome : *Sorores. Les religieuses non cloîtrées en Europe du Sud, XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Responsables : Isabelle Cochelin, Angela Carbone, Sylvie Duval, Sergi Sancho Fibla. Sur le cas des *beatas* en particulier, un livre récent tiré d'une thèse : BRAGUIER (L.), *Servantes de Dieu. Les beatas de la Couronne de Castille (1450-1600)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.
25. LAUWERS (M.), « L'institution et le genre. À propos de l'accès des femmes au sacré dans l'Occident médiéval », art. cit., p. 28-39.

Méfiance et contrôle masculin semblent avoir été une constante de la politique ecclésiastique à l'égard des religieuses. C'est particulièrement vrai lors de la création des branches féminines des ordres nouveaux à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Les études sur le sujet ont montré qu'il y eut très souvent des résistances du côté des moines face à la demande croissante des femmes de créer des communautés pour elles. Lorsqu'elles furent finalement intégrées dans les institutions, comme ce fut le cas chez les cisterciens, ce fut toujours sous la tutelle d'un abbé-père, avec une autonomie beaucoup plus limitée que leurs homologues masculins<sup>26</sup>. Dans le cas des ordres mendiants, leur intégration ne fut jamais réelle ; les communautés féminines restèrent en marge de l'organisation centrale de l'Ordre, obligeant les papes à prendre en main la législation les concernant<sup>27</sup>. De manière générale, la dépendance des moniales à l'égard des autorités masculines fut bien plus importante que pour les moines, que ce soit dans le cadre liturgique et normatif ou vis-à-vis des institutions cléricales (évêques, chapitres de l'ordre, papauté).

Autre question sensible, celle des fonctions que l'Église concéda aux religieuses. Dans les premiers siècles du monachisme, la prière des vierges consacrées, qui se relayaient parfois jour et nuit (*laus perennis*), était considérée par les fidèles comme plus efficace que celle des hommes, car comparable au chant des anges. Mais c'était faire une concurrence déloyale au clergé qui réagit en essayant de les soumettre au contrôle de l'évêque. Les réformes menées sous les Carolingiens confortèrent cette politique en imposant le célibat aux clercs tout en donnant une importance croissante à la messe, y compris pour les moines, ce qui était une façon de disqualifier la prière angélique. Dans le même temps, ils imposèrent aux femmes consacrées de vivre en communauté, enfermées désormais dans la clôture, et soumirent les abbesse à l'autorité épiscopale<sup>28</sup>. Dépourvues des fonctions sacerdotales, dépendantes du clergé pour les messes et cantonnées à la seule prière, les moniales perdirent ainsi du terrain sur le plan des fonctions sacrées, ce qui explique peut-être en partie l'essoufflement des fondations féminines à partir du IX<sup>e</sup> siècle. La réforme grégorienne ne fit qu'entériner et renforcer ces mesures, allant jusqu'à interdire aux abbesse de prêcher, de lire l'évangile en public et de confesser. Mais la pression des vocations féminines était alors devenue si forte qu'il fallut fonder de nouvelles communautés pour les accueillir. On assiste alors, à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, à une vague de fondations

26. GRÉLOIS (A.), « L'institutionnalisation des religieuses dans les ordres de Prémontré et de Cîteaux (XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècles) », dans RENARD (J.-P.) (dir.), *La place et le rôle des femmes dans l'histoire de Cluny : en hommage à Ermengarde de Blesle, mère de Guillaume le Pieux*, colloque de Blesle, 23 et 24 avril 2010, Brioude, Créer, 2013, p. 251-268. ID., « L'abbesse cistercienne entre l'ordre et l'ordinaire (France, fin XII<sup>e</sup>-milieu XIV<sup>e</sup> siècle) », dans COTTIER (J.-F.), HUREL (D.-O.) et TOCK (B.-M.) (dir.), *Les personnes d'autorité en milieu régulier. Des origines de la vie régulière au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2012, p. 117-130.

27. DALARUN (J.), « Introduction générale », dans *Claire d'Assise. Écrits, Vies, documents*, DALARUN (J.) et LE HUÉROU (A.) (éd.), Paris, Éditions du Cerf, 2013, p. 40-41. DUVAL (S.), « Les dominicains et les femmes (fin du Moyen Âge-début de l'époque moderne) », dans BÉRIOU (N.), VAUCHEZ (A.) et ZINK (M.) (dir.), *Les dominicains en France (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions du Cerf, 2017, p. 21-38.

28. HELVETIUS (A.-M.), « Le sexe des anges », art. cit., p. 114-124.



féminines, en grande partie encadrées par les ordres nouveaux alors en plein essor. La fonction principale des moniales se limitait toujours à la prière, mais certaines trouvèrent d'autres façons beaucoup plus spectaculaires de communiquer avec Dieu : jeûnes extrêmes, visions, extases, lévitation, stigmates<sup>29</sup>... Les performances des mystiques attirèrent à nouveau l'admiration des fidèles et même d'une partie du clergé, mais l'Église ne les toléra qu'à condition là encore qu'elles se soumettent au contrôle des autorités<sup>30</sup>. Les électrons libres, considérés comme déviants, furent toujours condamnés<sup>31</sup>.

Parmi les fonctions que les moniales partageaient avec les moines, il y avait en théorie celles de l'enseignement et de la transmission des textes sacrés. L'historiographie a longtemps minimisé le rôle joué par les femmes dans ce domaine, mais depuis quelques années les chercheurs s'intéressent de plus près à la question de la littéracie féminine, en particulier dans le cadre monastique<sup>32</sup>. Pour le haut Moyen Âge, les études ont montré que les moniales recevaient une formation de « lettrées », les rendant capables de lire, copier et rédiger des textes en latin. Certaines abbayes de femmes sont ainsi devenues des centres d'études importants dès le VII<sup>e</sup> siècle, avec de riches bibliothèques et des *scriptoria*, comme en témoignent les manuscrits copiés de leurs mains qui nous sont parvenus<sup>33</sup>. La plupart de ces femmes sont restées anonymes, et seuls quelques noms émergent de l'ombre, comme la moniale de Sainte-Croix de Poitiers, Baudonivie, hagiographe de sainte Radegonde, ou comme Hrotsvita, chanoinesse de Gandersheim en Saxe au X<sup>e</sup> siècle, formée aux arts du *trivium* et capable d'écrire des poésies, des pièces de théâtre, ainsi que les fameuses *Gestes d'Otton le Grand*<sup>34</sup>. Au Moyen Âge

29. BYNUM (C.), *Jeûnes et festins sacrés. Les femmes et la nourriture dans la spiritualité médiévale*, Paris, Éditions du Cerf, 1994. RÉGNIER-BOHLER (D.) (dir.), *Voix de femmes au Moyen Âge. Savoir, mystique, poésie, amour, sorcellerie, XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 2006.

30. MAÏTRE (J.), « Sainte Catherine de Sienna : patronne des anorexiques ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 2, 1995 : <https://doi.org/10.4000/cli0.490>. LAUWERS (M.), « L'institution et le genre. À propos de l'accès des femmes au sacré dans l'Occident médiéval », art. cit.

31. LAUWERS (M.), « Paroles de femmes, sainteté féminine. L'Église du XIII<sup>e</sup> siècle face aux béguines », dans BRAIVE (G.) et CAUCHIES (J.-M.), *La critique historique à l'épreuve. Liber discipulorum Jacques Paquet*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis. Travaux et Recherches, 17, 1989, p. 99-115. RÉGNIER-BOHLER (D.) (dir.), *Voix de femmes au Moyen Âge*, op. cit., p. 370-403.

32. Le terme « littéracie », né d'un anglicisme, est employé en sciences humaines pour désigner le niveau de « connaissance des lettres » d'un individu, cette connaissance pouvant aller de la simple alphabétisation, en passant par des rudiments de lecture, jusqu'à la capacité à rédiger un texte dans une langue soutenue, voire à maîtriser plusieurs langues. DUVAL (S.), « La littéracie des femmes à la fin du Moyen Âge. Questions sur l'histoire de la culture, de la lecture et de l'écriture à travers des travaux récents », *Médiévales*, 2018, n° 75, p. 227-248. <https://doi.org/10.4000/medievales.9559>

33. MCKITTERICK (R.), « Women and literacy in the Early Middle Ages », dans MCKITTERICK (R.), *Books, Scribes and Learning in the Frankish Kingdoms, 6th-9th Centuries*, Aldershot, Routledge, 1994, part. XIII, p. 1-43. ID., « Les femmes, les arts et la culture en Occident dans le haut Moyen Âge », dans LEBECQ (S.), DIERKENS (A.), LE JAN (R.), SANSTERRE (J.-M.) (dir.), *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident...*, op. cit., p. 149-161.

34. LABANDE-MAILFERT (Y.), « Vie de sainte Radegonde par la moniale Baudonivie », dans



central, les exemples se multiplient, parmi lesquels des mystiques, des savantes, des théologiennes, des réformatrices, telles Hildegarde de Bingen, Herrade de Hohenbourg, Chiara Gambacorta, pour n'en citer que quelques-unes, qui ne sont que la partie émergée d'une foule de religieuses assez instruites pour lire ou écrire le latin, commenter l'Écriture sainte et citer les Pères, comme en témoignent les études récentes menées en particulier sur les dominicaines<sup>35</sup>.

Cependant, la formation des moniales ne répondait pas aux mêmes attentes sociales que celle des clercs dont les plus doués étaient destinés à faire carrière dans le clergé séculier, les chancelleries ou l'université. À l'inverse, « la finalité du monachisme féminin semble s'inscrire à une échelle familiale et locale, sans jamais atteindre le niveau d'intérêt général »<sup>36</sup>. C'est là en effet l'un de ses traits distinctifs les plus marquants : son caractère beaucoup plus aristocratique et familial. Les travaux sur les élites du haut Moyen Âge ont ainsi montré le rôle crucial joué par les monastères de femmes dans les stratégies politiques et patrimoniales des familles aristocratiques ou royales. À partir du VI<sup>e</sup> siècle, l'aristocratie et la royauté investissent activement dans la fondation d'abbayes féminines, faisant de ces lieux « des centres de pouvoir politique essentiels » sur lesquels elles s'appuient pour marquer leur domination dans l'espace et pour mieux « structurer les réseaux de clientèle et de fidélité »<sup>37</sup>. Ces fondations relèvent aussi d'une stratégie patrimoniale permettant de « mettre à l'abri des partages successoraux une partie du patrimoine familial »<sup>38</sup>. En tant que nécropole familiale et lieu de prières, ces monastères privés sont également les lieux par excellence où se célèbre la *memoria* des ancêtres. Dans le royaume de Castille-León, du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, ces fonctions s'incarnent dans l'institution originale de l'Infantado, regroupant plusieurs monastères contrôlés par la royauté et confiés à des femmes de la famille royale au statut ambigu, à mi-chemin entre le siècle et la vie monastique<sup>39</sup>. Dans le cas des fondations princières, c'est là que s'orchestre le pres-

LABANDE (E. R.) (dir.), *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers*, Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest, 1986, p. 59-85. GOULLET (M.) (éd. et trad.), *Hrotsvita, Théâtre*, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

35. MOULINIER (L.), « H comme Histoire : Hrotsvita, Hildegarde et Herrade, trois récits de fondation au féminin », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 2, 1995 : <https://doi.org/10.4000/cli0.489>.  
 DUVAL (S.), « Comme des anges sur terre ». *Les moniales dominicaines et les débuts de la réforme observante*, op. cit. DALARUN (J.), « Un foyer intellectuel. Le monastère de Santa Lucia de Foligno », dans « *Dieu changea de sexe, pour ainsi dire* ». *La religion faite femme, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2008, p. 379-412.
36. DALARUN (J.), « Le monachisme féminin au haut Moyen Âge vu du XII<sup>e</sup> siècle », dans MELVILLE (G.) et MÜLLER (A.) (dir.), *Female Vita Religiosa ...*, op. cit., p. 1-18.
37. LE JAN (R.), « Monastères de femmes, violence et compétition pour le pouvoir dans la France du VII<sup>e</sup> siècle », dans *Femmes, pouvoir et société*, Paris, Picard, 2001, p. 89-107. HELVÉTIUS (A.-M.), « L'organisation des monastères féminins à l'époque mérovingienne », dans MELVILLE (G.) et MÜLLER (A.) (dir.), *Female Vita Religiosa ...*, op. cit., p. 151-169.
38. BÜHRER-THIERRY (G.), « Le pouvoir en action dans les mondes franc et germanique du haut Moyen Âge (VI<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, n° 9, 2005, <https://doi.org/10.4000/cem.795>
39. HENRIET (P.), « *Deo votas*. L'Infantado et la fonction des infantes dans la Castille et le León des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », dans HENRIET (P.) et LEGRAS (A.-M.) (dir.), *Au cloître et dans le monde. Femmes, hommes et sociétés (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Mélanges en l'honneur de Paulette L'Hermite-Leclercq*,

tige de la lignée autour de la sainteté d'un de ses membres<sup>40</sup>. Ce caractère aristocratique et familial propre au monachisme féminin reste vrai pendant toute la période. Que ce soit à l'origine des fondations, à la tête des abbayes ou tout simplement dans le groupe des moniales, ce sont presque toujours les filles, les sœurs, les veuves ou les épouses des seigneurs locaux qui sont mentionnées dans les sources<sup>41</sup>.

### L'espace monastique au féminin

Notre connaissance du monachisme féminin bénéficie par ailleurs depuis quelques années d'une approche renouvelée de la recherche sur les questions liées à l'organisation spatiale des monastères au Moyen Âge. Cette approche qui associe historiens, archéologues et historiens de l'art s'intéresse aux usages de l'espace monastique, que ce soit à travers ses représentations mentales (images, modèles) ou ses fonctions pratiques (lieux, circulation, hiérarchie)<sup>42</sup>. L'analyse croisée des sources textuelles, iconographiques et archéologiques permet ainsi de mieux appréhender comment les intéressés concevaient leur espace de vie et le pratiquaient, et ce faisant, comment l'architecture et la topographie furent mises au service de ces représentations et de ces usages. Un monastère offre en effet un cadre spatial complexe, répondant à de multiples conditions et contraintes, qui, outre celles liées à la topographie naturelle, relèvent de ses fonctions sacrées, de ses obligations liturgiques et normatives, des nécessités économiques, ou encore de ses relations avec l'extérieur.

On perçoit aisément toutes les implications liées au genre que peut avoir l'organisation monastique au féminin, sachant les spécificités qui sont les siennes : une clôture plus stricte, la nécessité de faire appel à des clercs pour les fonctions sacerdotales, des relations avec l'extérieur déterminées par les liens familiaux ou intercommunautaires (dans le cas des monastères doubles ou des ordres monastiques

Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2000, p. 189-201 ; CAYROL (L.), « On infantas, *domnae* and *Deo votae*. A few remarks on the infantado and its ladies », *Summa*, n° 3, 2014, p. 129-146 ; MARTIN (T.), « Fuentes de potestad para reinas e infantas : el infantazgo en los siglos centrales de la Edad Media », *Anuario de estudios medievales*, vol. 46, n° 1, 2016, p. 97-136 ; REGLERO DE LA FUENTE (C.), « El infantado monástico : del espacio a la memoria », dans ARIAS (F.) et MARTÍNEZ SOPENA (P.) (dir.), *Los espacios del rey : poder y territorio en las monarquías hispánicas (siglos XII-XV)*, Bilbao, Universidad del País vasco, 2018, p. 419-436.

40. CORBET (P.), *Les saints ottoniens : sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil*, Sigmaringen, Thorbecke, 1986. LA ROCCA (C.), « La reine et ses liens avec les monastères dans le royaume d'Italie », dans LE JAN (R.) (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion (IRHIS), 1998, p. 269-284. <https://books.openedition.org/irhis/2542?lang=fr>

41. Pour Cluny par exemple, voir les actes du colloque, RENARD (J.-P.) (dir.), *La place et le rôle des femmes dans l'histoire de Cluny : en hommage à Ermengarde de Blesle, mère de Guillaume le Pieux...*, op. cit. Pour le Périgord, voir le très bel article de TREFFORT (C.) : « "Je donne à Dieu et à ma fille..." : Disposition mémorielle et patrimoniale féminine en Périgord vers l'an mil (autour de la donation d'Auxcende de Chabanais à Saint-Silvain de Lamonzie, 1010) », dans DUSVOSQUEL (J.-M.) et coll. (dir.), *Religion, animaux et quotidien au Moyen Âge, études offertes à Alain Dierkens*, *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 96, 2018, p. 799-816.

42. LAUWERS (M.) (dir.), *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols, 2014.

par exemple) et par la gestion du temporel. Ces questions, et bien d'autres encore, ont été soulevées par les chercheurs, au départ surtout au travers d'étude de cas<sup>43</sup>, et plus récemment autour de rencontres interdisciplinaires permettant de croiser les points de vue<sup>44</sup>. Des pistes de réflexion se sont ainsi ouvertes qui font l'objet de recherches en cours<sup>45</sup>.

Parmi elles, la question du choix de l'implantation des monastères de femmes. L'historiographie traditionnelle a avancé l'idée qu'ils étaient plus souvent urbains que ruraux parce que, les femmes étant plus vulnérables par nature, il fallait les mettre à l'abri, non seulement derrière les murs du couvent, mais aussi ceux de la ville<sup>46</sup>. Cette idée s'appuie souvent sur l'exemple du monastère Saint-Jean d'Arles fondé par Césaire, une première fois vers 506-508 dans les faubourgs de la ville, puis, après sa destruction au cours du siècle d'Arles par les Burgondes en 508, transféré *intra-muros*. Au-delà de ce cas particulier, il faudrait toutefois se demander si d'autres critères plus importants que celui de la fragilité féminine n'entraient pas en jeu dans ce choix d'implantation : entre autres, la volonté de l'évêque de contrôler ces communautés, la disponibilité de terrains vierges ou désaffectés appartenant au fisc, la réutilisation d'anciens bâtiments publics, ou encore les fonctions spécifiques données à ces femmes par la cité, en particulier celle de prier pour sa protection. La règle de l'implantation urbaine n'est d'ailleurs pas absolue, loin de là. Au haut Moyen Âge, la plupart des monastères de femmes construits à partir du VII<sup>e</sup> siècle le sont hors les murs, voire en plein champ, au cœur des domaines qui servent à les entretenir. La seule protection invoquée alors est celle de la famille fondatrice ou d'une communauté masculine à proximité. La grande diversité des cas selon les époques et les régions nous incite donc à ne pas réduire les choix d'implantation au seul critère du genre, surtout lorsqu'il est systématiquement

43. Voir les articles du numéro de la revue *Gesta*, (University of Chicago Press) consacré à cette question : *Monastic Architecture for Women*, *Gesta*, vol. 31, n° 2, 1992. <https://www.jstor.org/stable/i231304>

44. DEY (H.), FENTRESS (E.) (dir.), *Western Monasticism Ante Litteram. The Spaces of Monastic Observance in Late Antiquity and the Early Middle Ages*, Turnhout, Brepols, 2011. *Monachisme et espaces monastiques en Rhône-Alpes (IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : regards croisés d'archéologie et d'histoire*, journée d'étude du 20 mai 2011, université Jean Monnet, Saint-Étienne ; présentation par Noëlle DEFLOU-LECA, *BUCEMA*, n° 16, 2012 : <https://doi.org/10.4000/cem.12402>. *Monachisme et espaces monastiques féminins (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : regards croisés d'archéologie et d'histoire*, 2<sup>e</sup> journée d'étude, CERCOR, Saint-Étienne, 5 novembre 2013, sous la direction de Noëlle DEFLOU-LECA (Grenoble II) et Anne BAUD (Lyon II) : <https://cercor.huma-num.fr/journee-monachisme-et-espaces-monastiques-feminins>. BAUD (A.) (dir.), *Moniales et religieuses : espaces communautaires au féminin (V<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, colloque international, Vienne, 16-18 novembre 2017, à paraître. SANCHO FIBLA (S.) (dir.), *Inside the Nunnery*, séminaire doctoral, Aix-en-Provence, 31 mai-1<sup>er</sup> juin 2018.

45. Pour une synthèse des différents thèmes de réflexion, voir : REVEYRON (N.), « Remarques sur la morphogenèse et l'organisation de l'espace monastique au féminin (Moyen Âge) », dans *Monachisme et espaces monastiques féminins (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle) : regards croisés d'archéologie et d'histoire*, *op. cit.*

46. GUILLAUME (J.-M.), « Les abbayes féminines en pays franc, des origines à la fin du VII<sup>e</sup> siècle », dans PARISSÉ (M.) (dir.), *Remiremont, l'abbaye et la ville*, Nancy, Publications de l'université de Nancy, 1980, p. 29-46.

envisagé comme faible, car d'autres arguments plus prégnants ont certainement joué qui relevaient plutôt de la stratégie des pouvoirs locaux en action.

Un autre point souvent évoqué au sujet du monachisme féminin est la question des monastères dits « doubles »<sup>47</sup>. Derrière ce terme, il y a en réalité des configurations très variées, mais l'origine de ce type d'organisation – dès le IV<sup>e</sup> siècle en Orient<sup>48</sup> – se trouve en grande partie dans la dépendance des moniales à l'égard des clercs pour tout ce qui relève du ministère. Il leur était en effet plus pratique de s'adjoindre un groupe de religieux dont certains pouvaient dire la messe et donner la communion, tandis que les autres rendaient de multiples services dans la gestion du temporel ou les relations avec l'extérieur. Ce modèle gagna l'Occident dès le V<sup>e</sup> siècle, en particulier la péninsule Ibérique où il s'implanta durablement sous des formes très diverses<sup>49</sup>. En Italie, en revanche, les lois de Justinien qui lui étaient hostiles stoppèrent son développement. En Gaule, c'est surtout aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles que les monastères doubles se développèrent dans le nord du royaume franc : ils comprenaient en général une communauté féminine plus importante numériquement, secondée par une petite communauté d'hommes, l'ensemble étant gouverné par une abbesse<sup>50</sup>. On y observe une répartition complémentaire des fonctions entre les sexes qui se traduit par une occupation différente de l'espace : la prière et le travail intellectuel ou manuel pour les moniales, à l'intérieur de la clôture ; la liturgie, l'accueil des hôtes et la gestion économique pour les moines, davantage tournés vers l'extérieur<sup>51</sup>. Difficile de savoir en revanche comment cette répartition des tâches se traduisait dans l'organisation spatiale du monastère, et comment se faisait la circulation interne des uns et des autres. À partir du IX<sup>e</sup> siècle, ces monastères doubles se maintiennent dans les régions germaniques de l'ancien empire carolingien, mais en se transformant progressivement en chapitres de chanoinesses, ou tout au moins la communauté masculine adoptant le statut canonial<sup>52</sup>. En France, l'essor du monachisme féminin à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle donna lieu à de nouvelles expériences qui tentèrent parfois d'associer deux communautés de chaque sexe, chacune étant investie de fonctions complémentaires. Les solutions trouvées furent très diverses : deux monastères voisins organiquement liés, comme dans le cas de Coyroux/Obazine selon la conception de son

47. On partira désormais de la synthèse de BEACH (A. I.) et JUGANARU (A.), « The double monastery as a historiographical problem », dans BEACH (A. I.), COCHELIN (I.) (dir.), *The Cambridge History of Medieval Western Monasticism...*, op. cit., p. 561-578.

48. STRAMARA (D.), « Double monasticism in the Greek East, fourth to eighth centuries », *Journal of Early Christian Studies*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 269-312.

49. Cf. la contribution de Florian Gallon dans ce numéro.

50. PARISSÉ (M.), « La tradition du monachisme féminin au haut Moyen Âge », dans DALARUN (J.) (dir.), *Robert d'Arbrissel et la vie religieuse dans l'Ouest de la France*, Turnhout, Brepols, 2004, p. 107-120 ; ici p. 118. HELVÉTIUS (A.-M.), « L'organisation des monastères féminins à l'époque mérovingienne », art. cit.

51. RÉAL (I.), « Nuns and Monks at Work: Equality or Distinction between the Sexes? A Study of Frankish Monasteries from the Sixth to the Tenth centuries », dans BEACH (A. I.) et COCHELIN (I.) (dir.), *The Cambridge History of Medieval Western Monasticism...*, op. cit., p. 258-277.

52. HELVÉTIUS (A.-M.), « Du monastère double au chapitre noble : les moniales et chanoinesses en Basse-Lotharingie », dans PARISSÉ (M.) et HEILLI (P.) (dir.), *Les chapitres de dames nobles entre France et Empire*, Paris, Messène, 1998, p. 31-45.

fondateur, Étienne<sup>53</sup> ; une communauté mixte gouvernée par une abbesse comme l'abbaye de Fontevraud, imaginée par Robert d'Arbrissel<sup>54</sup> ; ou encore, du côté de l'ordre des Prémontrés fondé par Norbert de Xanten, l'incorporation de « sœurs » dont la principale fonction était « de servir les chanoines et leurs hôtes, préparant et servant les repas, confectionnant et réparant les vêtements »<sup>55</sup>. À la différence des formules appliquées au haut Moyen Âge, il n'y a plus forcément d'unité de lieu, ni même d'unité normative, les règles pouvant être différentes pour les femmes et les hommes, et, sauf l'exception de Fontevraud, c'est une autorité masculine qui supervise l'ensemble désormais. Dans tous les cas de figure, le problème principal fut d'organiser la cohabitation entre les deux sexes, avec pour principe général une séparation assez stricte et des contacts limités. Mais là encore, les solutions pratiques ont été très variées d'une communauté à l'autre, y compris au sein d'un même ordre. Ainsi par exemple, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans le monastère double de Schäftlarn (diocèse de Freising), gouverné par les prémontrés, il semble que plusieurs sœurs converses, peut-être même professes, aient travaillé à la copie de manuscrits au sein du *scriptorium*, sous les ordres du moine responsable, et ce, malgré la règle de stricte clôture<sup>56</sup>.

Il est évident que la contrainte qui a pesé le plus lourdement sur l'organisation spatiale des monastères féminins est l'application de la clôture, affirmée de manière de plus en plus insistante au cours des siècles et bien plus stricte pour les femmes que pour les moines. Cette mesure a eu des effets directs sur la conception architecturale des monastères en donnant une importance particulière à certains éléments du bâti : les murs d'enceinte, les portes donnant sur l'extérieur, les lieux de passage ou d'accueil (parloir, guichet, présence ou non d'une hôtellerie) et jusqu'à l'aménagement de l'église lorsque celle-ci est ouverte aux fidèles. On en trouve une illustration emblématique dans la règle écrite par Césaire d'Arles au début du VI<sup>e</sup> siècle qui s'attache à nommer toutes les issues possibles pour mieux les fermer, ainsi qu'à filtrer les visites en les faisant passer uniquement par le parloir, laissant aux moniales un espace « réservé » au cœur du monastère, une « *secreta pars* »<sup>57</sup>. La séparation avec le monde pose aussi le problème de l'accès ou non des fidèles à l'église abbatiale, entraînant, selon les époques et les régions, des solutions architecturales très diverses. Dans les monastères du royaume mérovingien, qu'ils soient simples ou doubles, la présence

53. BARRIÈRE (B.), « Coyroux, doublet féminin de l'abbaye d'Obazine (Limousin, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », dans BOUTER (N.) (dir.), *Les religieuses dans le cloître et dans le monde des origines à nos jours*, op. cit., p. 131-138. Voir également la contribution de Claude Andrault-Schmitt dans le présent volume.

54. DALARUN (J.), *Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud*, Paris, Albin Michel, 1986. Sur l'organisation interne du monastère, voir : PRIGENT (D.), « L'organisation spatiale à Fontevraud vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle », dans LAUWERS (M.) (dir.), *Monastères et espace social*, op. cit., p. 401-424.

55. GRÉLOIS (A.), « L'institutionnalisation des religieuses dans les ordres de Prémontré et de Cîteaux (XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècles) », art. cit., p. 254.

56. BEACH (A. I.), « Clausturation and collaboration between the sexes in the twelfth-century scriptorium », dans FARMER (S.) et ROSENWEIN (B. H.) (dir.), *Monks and Nuns, Saints and Outcasts. Religion in Medieval Society*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2000, p. 57-75.

57. CÉSAIRE D'ARLES, *Œuvres monastiques*, t. I, *Œuvres pour les moniales*, éd. et trad. DE VOGÜÉ (A.), COURREAU (J.), Paris, Éditions du Cerf, Sources chrétiennes n° 345, 1988 : c. 36, p. 218-219.

de plusieurs églises aux fonctions différentes permettait de répartir les usagers, en ne donnant l'accès au public qu'à une seule d'entre elles, réservant les autres aux seules moniales, mais sans forcément les exclure de la basilique publique qu'elles fréquentaient sans doute lors des messes ou des grandes fêtes religieuses. Dans la seconde moitié du Moyen Âge, c'est plus souvent l'église abbatiale qui fait l'objet d'un aménagement interne permettant de cloisonner les différents groupes assistant aux offices (moniales, converses, clercs et laïcs). Les formules choisies pour mettre en pratique ce cloisonnement ont été, là encore, très variées, qu'il s'agisse des tribunes réservées aux moniales, ou de modes de séparation de plus en plus radicaux comme des barrières de chœur, des grilles ou des murs permettant de les isoler du reste des assistants<sup>58</sup>. Sans compter que leur place au sein de l'église relève aussi de leur accès au sacré qui diffère de celui des hommes dans la mesure où elles ne peuvent officier à l'autel et doivent au contraire, à cause de l'impureté de leur sexe, garder une certaine distance. Autant de paramètres à prendre en compte pour comprendre l'organisation et la hiérarchie mises en place au sein des édifices religieux en contexte féminin.

Mais la clôture n'est jamais étanche. Les moniales ne sont pas coupées du monde, loin s'en faut. Si elles ne peuvent pas toujours sortir, d'autres personnes rentrent : des serviteurs, des clercs, des visiteurs, dans certains cas des pauvres et des pèlerins, hommes et femmes. Sans compter le fait que les moniales entretiennent des liens étroits avec leur famille. L'espace monastique est donc organisé pour recevoir et faire circuler ces éléments extérieurs, selon des modalités variables d'un monastère à l'autre, mais généralement de manière plus souple que ce que prévoit la règle. Ces « corps étrangers » laissent également leurs marques physiques dans les bâtiments monastiques au travers des sépultures, bien souvent celles des parents des moniales, les abbayes féminines faisant fréquemment fonction de nécropole familiale où s'entretient la *memoria*. Sur ce point, leur espace est sans doute plus ouvert aux morts que celui des moines.

Il y a donc bien des différences liées au genre dans l'organisation spatiale des monastères. Il ne s'agit pas pour autant d'un modèle architectural radicalement opposé à celui des hommes, mais plutôt d'une adaptation au féminin d'un modèle commun. Comme pour les règles de vie, les principes de base sont les mêmes pour les religieux des deux sexes ; néanmoins, lorsque l'Église cherche à les appliquer aux femmes, il devient nécessaire à ses yeux de les adapter à leur nature féminine<sup>59</sup>. Il en va de même de l'architecture monastique censée prendre en compte les incapacités

58. REVEYRON (N.), « Remarques sur la morphogenèse et l'organisation de l'espace monastique au féminin (Moyen Âge) », dans *Monachisme et espaces monastiques féminins (I<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, *op. cit.* Voir aussi l'exemple de l'abbatiale de Fontevraud dans PRIGENT (D.), « Fontevraud, l'organisation de l'abbaye-mère vers 1200 », *ibid.*

59. En témoigne par exemple le prologue de la Règle des vierges de Césaire d'Arles, c. 2 : « Entre les monastères de femmes et ceux des moines, il y a bien des différences dans les usages, on le sait. Aussi avons-nous fait choix de quelques prescriptions, prises parmi beaucoup d'autres, pour que vous meniez toutes ensemble, jeunes et anciennes, une vie régulière et que vous vous appliquiez à la pratique spirituelle d'observances qui sont spécialement adaptées à votre sexe, comme vous pourriez le constater. » CÉSAIRE D'ARLES, *Œuvres monastiques*, *op. cit.*, p. 180.

et les faiblesses attribuées au genre féminin, tout en lui donnant le cadre idéal pour s'épanouir. Mais ce programme n'est pas facile à mettre en pratique, car il repose sur des exigences contradictoires : protéger la chasteté des moniales et faire entrer des clercs pour assurer le ministère, fermer les portes et maintenir les relations familiales, les empêcher de sortir et avoir des serviteurs pour gérer le temporel. Autant de tensions permanentes autour de la clôture qui la remettent sans cesse en cause. Ce sont donc toutes les solutions théoriques et pratiques pour résoudre ces dilemmes qui transforment l'espace monastique féminin. L'éventail des moyens pour y parvenir est large et varié d'un monastère à l'autre, mais une tendance se dessine au fil des siècles qui tend à enfermer et séparer davantage les moniales du monde.

### Le monachisme féminin dans le Midi : une histoire à construire

C'est au cœur de ces problématiques largement renouvelées depuis quelques années que s'inscrit cette rencontre toulousaine autour du monachisme féminin méridional. Depuis la parution en 1988 des Cahiers de Fanjeaux sur *La femme dans la vie religieuse du Languedoc (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, peu de travaux collectifs ont traité de ce sujet dans le cadre du Midi. À quelques exceptions près toutefois, comme le colloque consacré aux cisterciennes, organisé à l'université Paul-Valéry de Montpellier par les historiennes de l'art Géraldine Mallet et Marion Alvergnat qui ont choisi comme aire d'étude un espace géographique centré sur le Languedoc et ses marges, du Toulousain à la Catalogne<sup>60</sup>. Depuis une trentaine d'années, les travaux de recherche sur le monachisme féminin dans l'espace méridional français ont pourtant été assez nombreux, bien que dispersés. Plusieurs sites ont fait, en particulier, l'objet de fouilles, auxquelles se sont joints historiens et historiens de l'art pour l'étude des textes et des restes architecturaux<sup>61</sup>. Il nous a donc paru intéressant de faire le point des connaissances actuelles sur la question, en rassemblant et croisant ces différentes

60. ALVERGNAT (M.), DEMARTHE (S.), MALLET (G.) (dir.), *Moniales cisterciennes de Méditerranée occidentale (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Histoire, histoire de l'art, archéologie, mise en perspective*, Saint-Guilhem-le-Désert, Guilhem Éditions, 2017.

61. Parmi elles : Saint-Jean d'Arles, HEIJMANS (M.), *Arles durant l'Antiquité tardive. De la Duplex Arelas à l'Urbs Genesisii*, Rome, École française de Rome, 2004, p. 263-270 ; Saint-André-le-Haut à Vienne, BAUD (A.), NIMMEGEERS (N.) et FLAMMIN (A.), « L'abbaye de Saint-André-le-Haut à Vienne. Origine et développement d'un monastère de moniales », *BUCEMA*, hors-série n° 10, 2016, *L'origine des sites monastiques : confrontation entre la terminologie des sources textuelles et les données archéologiques*, <https://journals.openedition.org/cem/14463>. Les fouilles d'une partie de l'enclous de Sainte-Croix de Poitiers : GERBER (F.) (dir.), « Morphogenèse d'un quartier. Les marges du monastère Sainte-Croix de Poitiers (Vienne) : la fouille des Hospitalières », dans BOURGEOIS (L.) (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507), Actes des XVIII<sup>e</sup> journées internationales d'archéologie mérovingienne, Vouillé et Poitiers (Vienne, France), 28-29 septembre*, Saint-Germain-en-Laye, 2010, Mémoires de l'AFAM, n° 222, p. 113-129. L'Abbaye-aux-Dames de Saintes : MICHAUD (A.), « L'Abbaye-aux-Dames de Saintes au Moyen Âge », dans TREFFORT (C.) et BRUDY (P.) (dir.), *Monastères entre Loire et Charente*, Rennes, PUR, p. 205-217 et VERNOU (C.), « Vestiges archéologiques du haut Moyen Âge à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes (fouilles de 1986 et 1988) », *ibid.*, p. 219-234. Les fouilles de La Celle (Var) : CODOU (Y.), « Un monastère provençal : La Celle », dans BAUD (A.) (dir.), *Moniales et religieuses : espaces communautaires au féminin, op. cit.*, à paraître.



approches. Le cadre géographique que nous avons retenu comprend volontairement un espace assez large qui va de l'Aquitaine à la Provence, en passant par l'Auvergne et le Languedoc, mais il nous a semblé également pertinent de pouvoir le comparer avec les régions voisines appartenant elles aussi à l'Europe méridionale, à savoir l'Espagne et l'Italie<sup>62</sup>. Pour avoir une vision d'ensemble permettant d'appréhender les évolutions du phénomène monastique sur la longue durée, nous avons fait le choix d'une chronologie très ouverte qui commence aux premiers siècles du monachisme (V<sup>e</sup> siècle) et finit à l'extrême fin du Moyen Âge. Le premier volet, consacré au haut Moyen Âge, réunit trois études de synthèse qui font un état de la question dans les différentes aires méridionales envisagées : l'Italie (Eleonora Destefanis), l'Espagne (Florian Gallon) et le Midi de la Gaule (Isabelle Réal). Dans un second temps, la focale se concentre sur la question de l'organisation spatiale des monastères féminins, analysée au travers d'études de cas (Coyroux par Claude Andrault-Schmitt), d'enquêtes régionales (l'Aquitaine du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle par Christian Gensbeitel) ou à l'échelle des ordres (les dominicaines et les clarisses dans le Sud-Ouest de la France par Haude Morvan). En resserrant encore l'objectif et en observant les fondations au cas par cas, que ce soit celles du nord de l'Aquitaine (Cécile Treffort), ou encore les deux communautés féminines originales de Beaulieu dans le Quercy (Yoan Mattalia) et de Vielmur dans le Tarn (Mélanie Chaillou), on comprend mieux les fonctions politiques et mémorielles que ces monastères de femmes ont pu remplir pour servir les intérêts des familles seigneuriales qui les contrôlaient.

Les nombreux exemples qui nourrissent ces différentes contributions permettront ainsi au lecteur d'approcher d'un peu plus près l'existence de ces femmes vouées à Dieu, longtemps laissées dans l'ombre des hommes, que ce soit de leur temps ou dans l'Histoire.

---

62. D'autant que dans ces deux pays, en particulier l'Italie, les sources sont particulièrement riches et les travaux de recherche sur le monachisme féminin abondants. En témoignent les communications d'Eleonora Destefanis et de Florian Gallon dans ce volume.